

La migration féminine internationale
Approche sociodémographique
International Female Migration
A Socio-demographic Approach

Dr Karima BENDERRADJ

Faculté des sciences humaines et sciences sociales

Université A.MEHRI Constantine 2

E : kbenderradj@gmail.com

Date de soumission : 04/11/2019

Date d'acceptation : 10/02/2020

Résumé

Alors que les recherches sur les migrations se sont considérablement développées au cours des vingt dernières années, la mobilité féminine reste mal connue, les migrantes ont longtemps été considérées comme les grandes absentes de la scène migratoire.

La migration économique considérée comme phénomène masculin à coopéré à camoufler la présence des femmes. De plus, l'intérêt récent qu'on porte aux migrantes s'est accompagné d'une sensation qui les aperçoit comme passives, simples accompagnatrices des hommes.

La Division de la Population des Nations Unies fait état d'une présence féminine dans les mouvements de population étrangère depuis près d'un demi-siècle (United Nations 2002).

De quoi parle-t-on quand on parle de la féminisation de la migration ? Est-ce d'un phénomène qui n'a pas eu l'attention qu'il mérite ? Ou des chercheurs qui ont négligé la thématique ?

Summary:

While research on migration has developed considerably over the past twenty years, female mobility remains poorly known. Migrant women have long been considered to be the most absent from the migration scene.

Economic migration, which is considered a male phenomenon, has cooperated to camouflage the presence of women.

In addition, the recent interest in migrant women has been accompanied by a sensation that perceives them as passive, mere companions of men.

The United Nations Population Division reports that women have been present in foreign population movements for almost half a century (United Nations 2002).

What is it about when we discuss the feminization of migration ? Is it about a phenomenon that has not received the attention it deserves or about researchers who have neglected the theme ?

ملخص:

رغم التطور الملحوظ الذي عرفته الدراسات المتناولة للهجرة في العشرين سنة الأخيرة، ظلت حركة المرأة مجهولة إلى حد ما واعتبرت المهاجرات ولزمن طويل الغائب

الأكبر عن ساحة الهجرة. ولقد ساهمت الهجرة الاقتصادية باعتبارها ذكورية في هذا الغياب للنساء، وحتى الاهتمام الموجه حديثاً للمهاجرات يصاحبه الإحساس بكونهن متلقي لفعل الهجرة، مجرد مصاحبات للرجال لا كفاعلات فيه. وأكدت إحصائيات الأمم المتحدة للتقسيم السكاني حضور المرأة في الحركات السكانية الأجنبية وذلك منذ نصف قرن (الأمم المتحدة 2002). عن أي شيء نتحدث في كلامنا عن تأنيث الهجرة؟ عن ظاهرة لم تلق الاهتمام الكافي؟ أو عن دراسات أهملت الموضوع؟

Introduction :

Alors que les migrations du 20^{ème} siècle étaient essentiellement le fait de paysans déracinés⁽¹⁾ et répondaient aux besoins d'une économie capitaliste en plein croissance, les migrations actuelles sont multiformes, que se soient dans les routes suivies, les profils concernés ou les buts recherchés.

Les nouvelles migrations ne concernent plus les mêmes types de groupes, de catégories sociales et d'âges, de sexe et de régions, et aux raisons purement économiques se rajoutent ou se substituent des raisons sociétales.

Selon CASTLES et MILLER (1998), parmi les cinq tendances clés du nouvel « âge des migrations » compte la féminisation, « les femmes jouent un rôle croissant dans toutes les régions et dans les types de migrations » et « elles représentent aujourd'hui près de la moitié des migrants internationaux dans le monde entier⁽²⁾

Les Nations Unies estiment en effet que la proportion de femmes parmi l'ensemble des migrants internationaux s'élevait déjà à près de 44% en 1960 pour atteindre 48% environ en 2017 selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (124,8 millions de femmes migrantes pour un total de 258 millions de migrants internationaux)

Cet article vise à décortiquer cette notion de féminisation des migrations, sur le plan quantitatif d'abord, à partir des estimations disponibles en termes de stocks migratoires, et d'un point de vue qualitatif ensuite, à travers l'intérêt des chercheurs pour cet objet d'étude et enfin l'effet qu'exerce l'évolution démographique des pays industrialisés sur le développement d'un marché.

I- Critique des données disponibles sur la migration

Il revient à la science de la démographie d'avoir initié les recherches sur les phénomènes migratoires. Ces derniers sont progressivement devenus un objet d'étude incontournable dans

d'autres champs disciplinaires tels que la géographie, la sociologie ou les sciences politiques, en dépit d'un énorme manque de données pour la recherche.

Les statistiques permettant à la fois d'estimer précisément le niveau et les tendances des mouvements internationaux de population et d'approfondir les connaissances quant à la nature, aux causes et aux conséquences des processus migratoires sont loin d'être satisfaisantes. Les recherches sont donc sérieusement retardées par les difficultés en matière de disponibilité, de qualité et de comparabilité de ces données.

Les études sur la migration initiées au début des années 1960 s'appuyaient sur des statistiques "non migratoires" proprement dites puisqu'elles se sont focalisées, à juste titre, sur les statistiques relatives aux travailleurs étrangers. Les migrations internationales étant traditionnellement perçues comme des migrations de travail.¹

Or, la littérature existante indique que les femmes migrantes occupent essentiellement des emplois issus du secteur des services (tels que le service domestique, les emplois associés aux soins ou la prostitution)-qui nécessitent rarement un permis de travail. Ne figurant pas comme telles dans les statistiques relatives aux travailleurs immigrés, les femmes migrantes furent largement sous-estimées⁽³⁾.

Toutefois, même lorsque ces femmes étaient correctement déclarées comme migrantes, les motifs invoqués à leur égard étaient automatiquement le regroupement familial, ce qui a longtemps contribué à focaliser les études sur la composante masculine des migrations internationales⁽⁴⁾.

Le manque de statistiques peut aussi être expliqué par la diversité des définitions au niveau internationale sur base de diversité des systèmes migratoires et notamment la multitude des législations en matière de citoyenneté et d'acquisition de la nationalité. D'un autre côté, les sources de données se font rares et astreignantes pour les chercheurs ; les recensements généraux de la population et en dépit du nombre limité des variables collectées par rapport à une date de référence dans le temps constituent un système de collecte qui reste

¹Ces estimations sont réalisées sur base de données en termes de stocks, et non pas de flux. En deux mots, les flux comptabilisent les entrées et sorties des migrants au sein d'un pays donné au cours d'une période (généralement une année), alors que les stocks estiment la présence immigrée à un moment dans le temps. Les données par flux migratoires offrent donc des informations plus précises, mais elles sont généralement peu disponibles car elles nécessitent un enregistrement continu. Il est de ce fait souvent nécessaire de s'en tenir aux stocks de migrants.

problématique dans de nombreux pays du Sud. Sans oublier le morcellement des données relatives à la migration internationale entre différentes agences et organisations internationales.

A ces lacunes, s'ajoute la faible visibilité des femmes migrantes, en partie à cause de la rareté des données classées par sexe⁽⁵⁾. Dans de nombreux pays, les recensements de population constituent la seule source d'information où la variable sexe soit exploitable, alors que ceux-ci ne fournissent que très peu d'informations sur les migrants⁽⁶⁾. Par ailleurs, les données disponibles par sexe sont rarement combinées aux autres variables, ce qui ne permet pas d'approfondir l'analyse. En fait, les données sont souvent, uniquement ventilées par sexe, par nationalité, soit par statut matrimonial, etc..., ce qui ne permet pas d'examiner les liens entre le caractère féminin de la migration et d'autres variables fondamentales⁽⁷⁾. Jusqu'à récemment, il n'était pas possible d'obtenir des estimations globales et complètes permettant une appréciation de l'étendue des migrations féminines. Ce n'est qu'en 1998 que la Division de la Population des Nations Unies a réalisé les premières estimations de ce type pour la période allant de 1965 à 1990. Ces approximations mondiales découlent des estimations nationales, elles-mêmes calculées sur base du nombre de personnes nées à l'étranger (stocks) énumérées par les recensements de population, et complétées par des informations relatives au nombre de réfugiés. En 2002, les Nations Unies ont fait une première extension de ces estimations jusqu'en 2000 puis une autre jusqu'en 2010. Il est donc possible de retracer l'évolution du nombre approximatif de migrantes à travers le monde entre 1960 et 2010. Depuis peu, une nouvelle base de données sur l'immigration dans les pays de l'OCDE a été réalisée. Cette nouvelle base de données fournit des informations complètes et comparatives sur un ensemble de caractéristiques sociodémographiques des immigrants résidant dans les pays de l'OCDE. Cette base de données a été essentiellement constituée à partir des recensements et des registres de population, éventuellement complétés par des enquêtes ponctuelles. Jusqu'en 2005, ces données étaient disponibles par niveau d'instruction et lieu de naissance. Actuellement, on dispose des informations sur les caractéristiques démographiques (âge et genre), la durée de séjour, la situation sur le marché du travail (statut d'emploi, profession, secteur d'activité), le niveau d'instruction et le lieu de naissance. Ces données ont l'avantage d'être plus complètes que celles fournies par les Nations Unies, puisqu'elles comportent toute une palette de variables, mais

elles ne portent que sur l'immigration dans les pays de l'OCDE, et ont une étendue temporelle restreinte, puisqu'elles ne remontent pas avant 1995, et pour certains pays, on ne dispose de données que pour l'année de référence 2000. Elles ne permettent donc pas de dresser un bilan des migrations féminines au niveau mondial, et n'offrent pas la possibilité d'en étudier l'évolution au cours des dernières décennies.

En fait, difficiles à obtenir sont les données sur la migration et plus difficiles à exploiter dans une perspective du genre. Dans leur rapport sur les difficultés méthodologiques liées à l'estimation des migrations féminines, l'INSTRAW² (2014) souligne la nécessité d'améliorer le recueil des données afin de favoriser l'étude des migrations féminines et de souligner l'existence des femmes dans les flux migratoires et d'insister sur la spécificité des migrations féminines en recueillant des données qui le permettent : à savoir les données familiales (vie génésique, fécondité...) ainsi que des informations plus fines à propos du statut socioprofessionnel, etc.

2. Les estimations indirectes du phénomène de la migration féminine

Il est parfois difficile d'exploiter les données relatives aux migrations, en raison de leur morcèlement entre différentes agences et organisations. Mais La division de la population des NU⁽⁸⁾ est la seule institution internationale habilitée à fournir des estimations sur la migration féminine. Les données sont classées par sexe, mais pas selon la nationalité, ni lieu de naissance, ni le pays de provenance des étrangers dénombrés. Elles ne permettent que de faire l'état, à l'échelle de chaque continent, région, sous-région ou pays, de la présence féminine migrante à un moment donné, en faisant l'impasse sur l'analyse du point de vue des régions d'émigration.

Tableau 1: Comparaison des rapports de féminité des stocks de migrants en 2002

Région	0,7 – 0,8	0,8 – 0,9	0,9 – 1,0	1,0 - 1,1	1,1 et +
Afrique du Nord	+				
Asie du Sud	+				
Afrique Subsaharienne			+		
Moyen Orient			+		
Caraïbes			+		
Océanie				+	
Asie Est/ Sud-Est				+	
Amérique du Nord				+	

²International Research and Training Institute for the Advancement of Women (United Nations).

Amérique Latine				+	
Europe					+

Source : World Migration Prospects, NY 2013.

Un rapport de féminité qui tend vers 1 signifie que la répartition de la population par sexe est homogène, un ratio inférieur à 1 signifie que les femmes sont en sous nombre par rapport aux hommes (c'est notamment le cas des pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, tant en 1960 qu'en 2013), alors qu'un rapport supérieur à l'unité indique l'inverse (comme par exemple les pays européens, après les années 2000). Cependant, nous pourrions en tirer quelques constats :

- L'ancienneté des migrations féminines qui dépassaient le seuil de 48% de femmes vivant en dehors de leurs pays d'origine.
- La régionalisation de la migration féminine puisque certains pays affichent des proportions de migrantes ne dépassant pas 45%, et pourtant au sein de certaines communautés ces proportions s'élevaient autour de 85% (Italie, Espagne..).

Une importante évolution de la migration féminine. L'analyse des rapports de féminité des migrants au niveau mondial montre bien cette tendance à la « féminisation », puisque les rapports passaient 0,88 en 1960 à 0,98 puis à l'unité de 1 en 2013. Au lieu d'un écart de près de 12 millions entre stocks féminins et stocks masculins (dans le cas où F/M : 0.88), les migrants ne dépassaient en 2005 les migrantes que de 1,5 millions (F/M : 0.98)⁽⁹⁾.

L'écart s'est véritablement réduit à partir de 2005 pour s'égaliser 10 ans après.

- Une intensification de la migration féminine dans les pays développés au regard des autres pays du monde. En 2000, les femmes représentaient 46% des migrants internationaux résidants dans les régions moins développées, alors que cette proportion s'élève à 51% pour les pays développés. Cela ne signifie pas exclusivement un transfert entre le Nord et le Sud, car il semble bien que les stocks soient dominés par la présence d'immigrés issus des régions voisines : des Italiens et des Espagnols en Belgique ou en France, des Philippins à Singapour, etc. Les migrations intra-régionales ont donc tendance à occulter l'importance des migrations Sud ord. Toutefois, l'accroissement du volume de la migration féminine dans les pays développés trouve en grande partie ses raisons, non seulement, dans les politiques migratoires occidentales de regroupement familiaux mais aussi dans les positions de certains pays du Sud qui incitent parfois les femmes à

quitter le pays. L'on signale que les femmes migrantes préfèrent les migrations d'installation (Canada et USA) que les migrations de travail (Europe) ⁽¹⁰⁾.

- Une féminisation accrue des stocks de migrants face à une situation très contrastée dans les PVD. Le sous-continent d'Amérique Latine et des Caraïbes, l'Asie de l'Est et du Sud-Est ainsi que le Moyen-Orient connaissent une féminisation de leurs stocks, l'évolution des contingents en Asie du Sud va dans le sens inverse. Des explications peuvent être avancées par le fait que les riches pays pétroliers au Moyen Orient ainsi que les pays comme le Japon et la Chine attirent les travailleuses venues du Bangladesh ou du Sri Lanka. Il est à signaler la forte mobilité féminine à l'intérieur de ces régions. L'on observe une forte tendance à la féminisation des stocks dans la région de l'Afrique subsaharienne, à l'inverse il y aurait une tendance à la masculinisation des stocks dans les pays au Nord du Sahara. En définitive, ces estimations permettent indéniablement de pointer l'importance des migrations féminines, depuis près d'un demi-siècle. Elles contribuent néanmoins à occulter deux éléments essentiels des migrations féminines Sud-Nord. D'une part, les données des Nations Unies ne parviennent pas à saisir le caractère 'régional' des migrations féminines (le caractère féminin des migrations internationales semble être une spécificité de certains flux en particulier, comme les flux en provenance des régions sud-est asiatique et latino-américaine); et d'autre part, il existe un phénomène important de migrations intra-régionales qui masquent pour une bonne part les flux migratoires féminins Sud-Nord.

3- Invisibilité des femmes et évolution des recherches et des études

En dépit de leur présence dans toutes formes de migrations, les femmes sont restées pour longtemps invisibles ou associées aux hommes, et en parlant des sources de cette invisibilité il faut d'emblée distinguer entre, d'une part, la présence des femmes immigrées par rapport aux hommes dans la migration et, d'autre part, les représentations.

En effet le rapport numérique homme/femme variait sensiblement d'une nationalité à l'autre : au départ la migration algérienne était majoritairement masculine (une femme pour sept hommes nous dit SAYAD en 1977), de même que la migration malienne, pour d'autres nationalités par contre, espagnole, portugaise yougoslaves, les femmes ont été beaucoup plus présentes depuis longtemps. **(11)**

Malgré cette pluralité de situations, une vision globale de la migration comme phénomène exclusivement masculin s'est imposée ; comme beaucoup de sociétés le rôle de ravitailleur économique principal d'une famille devient aux hommes, de fait où idéologiquement, la migration liée au travail et avant tout perçue comme un phénomène masculin « dans notre imaginaire, les acteurs « actifs » de la migration liée au travail sont des hommes tandis que les femmes sont pensées comme les accompagnatrices passives.»⁽¹²⁾

L'invisibilité des femmes dans la migration est aussi probablement due au fait que les analyses sociologiques notamment le travail d'A.SAYAD et que pour lui, l'émigré/immigré est dans un premier temps « âge », le délégué paysan d'une société appauvrie qui cherche à survivre grâce à l'émigration. Cet immigré est un travailleur « le travail étant la justification même de l'immigré»⁽¹³⁾, il est l'homme seul qui a laissé sa famille au pays. La présence de femmes immigrées est occultée et pour peu qu'on se réfère à elles, ce n'est pas en tant que travailleuses mais en tant que membre de la famille.

Une recherche préliminaire dans la littérature nous a permis de déceler 4 grandes étapes d'évolution de l'intérêt scientifique pour les migrations féminines :

1^{ère} étape avant 1970 : Les études sur les migrations féminines sont quasiment absentes des études de mobilité internationale. Cette faible visibilité des migrantes traduit leur inexistence en tant qu'actrices sociales reconnues, mais ne reflète pas tout à fait la réalité.

2^{ème} étape : Dans les années 1973-74 l'étude des migrations féminines gagne un peu de terrain sur le plan scientifique suite à la mise en place des politiques migratoires restrictives dans les pays occidentaux où la pratique du regroupement familial tend à se généraliser. Cependant les femmes ont été confinées dans un rôle passif et leur migration et perçue comme une mobilité d'accompagnement du père ou du mari.

3^{ème} étape : Les années 1980 : Nous assistions à l'apparition d'une véritable conceptualisation de la figure de la femme en tant que protagoniste de la migration, actrice économique et sociale.

4^{ème} étape : A partir des années 1990 : La place des migrantes est véritablement reconnue. A partir de ce moment, on s'interroge non seulement sur le caractère biaisé des études sur la migration, où les femmes sont simplement ignorées et que l'homme est considéré comme suffisamment légitime pour représenter l'ensemble des

migrants, mais également le fait d'aller chercher les femmes où elles sont censées être, dans la cellule familiale.

Cependant et depuis quelques années, un nombre croissant de chercheurs dénonce la trop grande focalisation sur les femmes, soulignant que celle-ci risque bien d'occulter l'importance des rapports sociaux entre les sexes. C'est donc la notion de genre – en tant que construction sociale des rapports de sexe- que l'est souhaitable de mettre au centre des recherches. Si cette ouverture conceptuelle coïncide effectivement avec l'augmentation des courants migratoires de femmes, ainsi qu'avec une disponibilité progressive des statistiques migratoires ventilées par sexe, il reste que les recherches scientifiques se sont trop peu penchées sur la question du genre dans l'étude des migrations.

II- Facteurs de migration féminine

Les migrations internationales Sud-Nord ont toujours été appréhendées comme étant le fait d'hommes seuls. En Europe d'après-guerre, nombreux pays européens sont devenus progressivement de véritables importateurs de mains d'œuvre pour faire face à la reconstruction économique⁽¹⁴⁾. Au départ, l'offre de migration était proposée aux pays européens périphériques de l'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal), vers les pays d'Europe Occidentale. En raison de la proximité culturelle de ces pays pouvant faciliter l'intégration de leurs populations dans les pays d'accueil. Ces pays d'émigration sont devenus dans les années 1960, en raison de leur développement économique, eux-mêmes des pays d'immigration.

1- La migration féminine dans le cadre du regroupement familial

Dans un contexte de raidissement politique, des pays tels que la France, la Belgique, l'Allemagne, ou les Pays-Bas se voient alors contraints d'élargir leur zone de recrutement, en se tournant essentiellement vers le continent africain (pays maghrébins puis subsahariens). Mais dès les années 1970, ces années de prospérité économique laissent place à une période de récession généralisée. La crise pétrolière de 1973 et les crises économiques nationales qui en résultent amènent rapidement la plupart des pays européens à instaurer une politique de «fermeture des frontières». L'arrêt des entrées d'étrangers sur le sol européen est prôné, des programmes d'aide au retour sont mis en œuvre, mais les flux migratoires ne se tarissent pas pour autant. L'arrêt officiel du recrutement de nouveaux travailleurs étrangers peu qualifiés décidé dans les années 1973-74 ne se traduit dans aucun pays par une fermeture étanche des frontières⁽¹⁵⁾.

Mais très vite les politiques migratoire restrictives ont transformé l'immigration, et non pas l'arrêté (In straw 1996; Rasmussen 1997; Barou 2001 Bribosia and Rea 2002). Les gouvernements reconnaissent sans peine le droit de vivre en famille et les regroupements familiaux émergent.

Dans cette perspective, on estime que les migrations de travail impliquent les mouvements d'hommes essentiellement, alors que les migrations familiales sont surtout le fait de femmes et d'enfants, rejoignant leur père ou mari. D'où la nécessité de distinguer les migrations de « travail » des migrations « familiales ».

En se focalisant sur le regroupement familial, des recherches ont cependant le mérite de mettre en évidence la présence de femmes immigrées au sein des pays européens. Elles ont été d'abord confinées dans un rôle passif, et leur migration est essentiellement perçue comme une mobilité d'accompagnement du père ou du mari. En effet, le rôle est essentiel au sein de la sphère privée car des politiques restrictives se basent sur l'idée selon laquelle l'unité familiale porteuse d'intégration, constitue un lieu d'amortissement de l'impact du changement culturel, et facilite de ce fait l'insertion des hommes sur le marché du travail. C'est dans ce contexte qu'un certain nombre d'études et de discours émergent, dans lesquels les femmes immigrées sont avant tout perçues comme des agents d'intégration. A l'interface entre deux espaces sociaux distincts, on attend de ces femmes immigrées qu'elles assument la transition entre l'identité locale et d'origine⁽¹⁶⁾.

2. migration féminine et marché du travail

Dans l'élan des recherches, tant empiriques que théoriques, lancées pour expliquer le phénomène de la migration féminine, des cadre théoriques se sont développés telle que la théorie économique néoclassique (Sjaastad 1962, Todaro 1969) la théorie du système mondial⁽¹⁷⁾, ou la théorie du marché du travail segmenté⁽¹⁸⁾. Ces différentes théories mettent respectivement l'accent sur les compétences personnelles des individus et sur leur calcul rationnel, ainsi que sur les contraintes macroéconomiques des sociétés de départ et de destination. Sauf que ces théories et les approches qui en découlent n'abordent pas explicitement la migration des femmes. Autrement, cela pourrait supposer que les schémas des migrations féminines sont les mêmes que ceux des hommes (Goss and Lindquist 1995 ; Boyd and Grieco 2003)⁽¹⁹⁾. Mais, force est de constater que les études qui traitent les migrations féminines à travers le marché du travail offrent une lecture où le genre est prédominant dans

l'explication : déterminés par cette variable. Plus récemment, d'autres approches théoriques ont été développées dans ce sens.

Les recherches abordant les migrations féminines de travail s'articulent essentiellement autour des migrantes occupant des emplois domestiques, des emplois liés aux soins et à la prise en charge ('care'), ainsi qu'à d'autres activités, plus ou moins réglementées, comme la prostitution.

A. Les domestiques du Sud dans les pays du Nord

L'étude des femmes migrantes dans le secteur des services domestiques n'a concerné que les mouvements migratoires internes, essentiellement de compagne en villes dans les années 60 et 70⁽²⁰⁾. Sur base de recherches effectuées en Italie par exemple, l'on peut considérer que l'immigration de travailleuses domestiques étrangères, une décennie plus tard, se présente comme étant le remplacement des migrations internes antérieures en raison du désintérêt des Italiennes pour ce type d'emploi ⁽²¹⁾.

Dès la fin des années 1980, les recherches sur la mobilité des domestiques issues des pays en développement émergent, et les mécanismes transnationaux sous-jacents sont étudiés.

Le profil géographique de la migration domestique

Ce sont les mouvements migratoires issus des continents asiatique et sud-américain à destination des pays d'Europe du Sud qui tiennent une place importante dans les travaux de recherche sur la migration. Parmi les migrantes issues des régions asiatiques, les Philippines et les Sri lankaises sont sans doute les plus connues pour assumer ce rôle d'employée de maison. Ces dernières sont très repérées en Europe, en Asie et au Canada, d'où une littérature abondante qui leur est consacrée depuis une vingtaine d'années.

Les migrations philippines dans les pays européens sont souvent le fait de femmes issues d'une classe socioprofessionnelle moyenne (infirmières, enseignantes, etc.), et pourtant, les deux tiers d'entre elles sont engagées comme employée de maison. A l'inverse, aux Etats-Unis, le recrutement des Philippines dans le domaine des soins (infirmières, aides-soignantes) surpasse celui des domestiques (Tyner 1999; Parrenas 2000)⁽²²⁾. C'est ce qui permet de distinguer le «domestic labour» (pays sud-européens essentiellement) du «care labour» (continent nord-américain surtout), même si les tâches assurées par les unes et les autres sont très similaires.

Des chercheurs schématisent le modèle de migration des pays Sud-européens comme étant caractérisé par une prédominance féminine et

par la nature des emplois domestiques. A cette transformation du marché européen du travail s'ajoute une forte différenciation des secteurs d'activités selon le genre. Les hommes se retrouvent dans les domaines de l'agriculture, de la construction ou du petit commerce de rue, alors que les femmes trouvent leur place dans le service domestique ou dans la prostitution. La combinaison de ces deux éléments implique la création de ce que l'on appelle couramment dans la littérature les «niches du travail domestique» -lesquelles sont presque exclusivement réservées aux femmes immigrées (Tacoli 1999 ; King and Zontini 2000)⁽²³⁾.

- Quels facteurs permettent d'expliquer la concentration des immigrés dans les activités informelles du secteur des services ?

A l'arrivée des premiers immigrés en Europe du Sud, durant les années 1980-90, et l'insertion de ceux-ci s'est directement faite au sein du secteur tertiaire en pleine expansion. Combinée à l'émancipation grandissante des femmes, cette modernisation des structures économiques impliquant une demande de main d'œuvre qualifiée a accéléré l'arrivée des femmes européennes sur le marché du travail. Les tâches ménagères traditionnellement assumées par ces dernières ont alors progressivement été assurées par des domestiques étrangères (Jackson, Huang et al. 1999 ; King and Zontini 2000)⁽²⁴⁾.

A côté de cette demande structurelle de domestiques étrangères, il y aurait d'autres facteurs d'ordre politique et religieux avancés dans la littérature : tel le rôle de l'Eglise catholique dans l'approvisionnement des migrantes sur le marché du travail, ainsi que les accords bilatéraux entre Etats régulant les flux migratoires entre pays d'émigration et pays d'immigration.

- Pourquoi ces emplois sont-ils essentiellement occupés par des femmes migrantes, et comment expliquer la concentration de quelques nationalités en particulier ?

En Europe du sud, les emplois domestiques sont majoritairement occupés par des femmes, en Italie, au milieu des années 1990, près de 70% des migrants philippins étaient des femmes, et 90% d'entre elles travaillaient comme domestiques ; alors que parmi les Sénégalais, les femmes représentaient seulement 5% et n'étaient pas connues pour occuper les emplois domestiques⁽²⁵⁾.

Selon certains auteurs, le caractère féminin de ces courants migratoires répond essentiellement à la demande de travailleuses domestiques et aux spécificités de ces emplois liés au genre ainsi qu'à l'origine des migrantes.

Oso Casas(2002)indique par exemple qu'en Espagne, indépendamment du continent et du pays d'origine,les étrangères ayant un permis de travail se concentrent presque exclusivement dans les emplois domestiques⁽²⁶⁾.Des facteurs culturels, propres à chaque groupe de migrants, peuvent favoriser ou freiner les courants migratoires de femmes.

- Les femmes seraient plus facilement engagées, essentiellement parce qu'elles constituent une main d'œuvre plus docile et plus flexible que la main d'œuvre masculine. Elles sont de ce fait davantage sollicitées pour un travail à plein temps, et vivent généralement chez le patron. Ces « domestiques à demeure » sont non seulement engagées pour prendre en charge les tâches ménagères quotidiennes (courses, nettoyage, cuisine, etc), mais également pour s'occuper des enfants et même parfois des personnes âgées faisant partie du ménage⁽²⁷⁾.

- Un certain nombre d'études témoignent de l'importance de l'identité ethnique et l'appartenance religieuse dans la sélection des domestiques étrangères par les ménages(Tacoli1999;Anderson 2001)⁽²⁸⁾.Les flux les plus féminins proviennent essentiellement des aires géographiques latino-américaines, européennes, ainsi que d'un certain nombre d'autres pays tels que les Philippines ou le Cap Vert-dont le point commun est d'être majoritairement d'obédience catholique(Tacoli1999).En Grande Bretagne,les immigrées philippines et péruviennes s'y trouvent également en grand nombre.

- Notons par ailleurs que la plupart des migrantes domestiques ont un degré d'instruction relativement élevé.Dans son étude sur l'immigration féminine capverdienne et philippine en Italie,Campani (1989)⁽²⁹⁾souligne l'évolution contrastée du profil des migrantes en matière de niveau d'instruction.Le recrutement de Capverdiennes comme domestiques a commencé peu avant l'indépendance(1960),et la première vague était constituée de femmes moins alphabétisées, plus âgées et déjà mères, alors que la seconde vague est constituée de femmes plus jeunes, alphabétisées et ayant des aspirations très différentes.

B. Emploi du Care

Le concept « care » peut être défini comme étant « une gamme de tâches destinés à des personnes qui ne peuvent pas, ou qui ne sont pas enclins à, effectuer ces activités eux-mêmes », Cette définition permet de saisir un large éventail d'activités allant des tâches sociales les plus intimes (les soins de santé ou les activités sexuelles par exemple) aux moins intimes (tels que la cuisine, le nettoyage, etc).Dans le cadre plus

spécifique des migrations féminines, il semble préférable de s'en tenir à une acception plus restrictive du concept, qui recouvre simplement :

«Aide ou services de garde ou d'entretien, rendus pour le bien-être des personnes qui ne peuvent pas accomplir leurs activités elles-mêmes, généralement malades, personnes handicapées, personnes âgées et jeunes »⁽³⁰⁾.

Sous l'angle du recrutement dans le domaine des soins, connu sous concept de «global care chain» des études ont été menées sur d'importants flux migratoires féminins en provenance de pays du Sud vers des pays occidentaux qui se sont accélérées à partir des années 1990.

La distinction établie précédemment entre le «domestic labour» et le «care labour» doit ici être nuancée, puisque ceux-ci concernent généralement des individus de même profil- des femmes immigrées- et que celles-ci remplissent des tâches relativement similaires. Les employées domestiques sont souvent sollicitées par leur employeur pour assurer la garde des enfants et des personnes âgées, en plus de la tenue du ménage, et vice versa. Cela dit, cette distinction est utile pour mettre en évidence le pas supplémentaire qui est franchi lorsque les migrations féminines sont appréhendées dans le cadre de l'«économie des soins» («care service economy») et plus généralement dans la «chaîne globale des soins» («global care chain»). D'une part, cette notion permet de saisir les migrations féminines dans le contexte de la globalisation du marché du travail, et d'autre part, elle souligne le caractère transnational des ménages concernés par la migration d'une femme⁽³¹⁾.

La santé et travail du « Care »

Contrairement aux migrantes domestiques ou aux immigrées embauchées comme nurses dans des ménages occidentaux, des migrantes sont recrutées dans des emplois plus qualifiés en soins de santé.

Les statistiques des recensements des USA montrent que, durant les années 2000, les Philippins constituaient aux Etats-Unis le deuxième groupe d'immigrés -après les Mexicains- et les femmes y occupaient une place prédominante puisqu'elles représentaient plus de 60% des stocks philippins. Depuis 1970, les Philippines y constituent le plus grand pourvoyeur de professionnelles des soins de santé et en 2003, les infirmières philippines représentaient près des trois quarts des infirmières étrangères aux Etats-Unis⁽³²⁾. Ces tendances s'expliquent par la combinaison de facteurs de nature différente.

Ainsi, La surreprésentation des professionnels de la santé parmi les immigrants philippins contemporains est le résultat d'influences imbriquées du (néo) colonialisme américain aux Philippines, via le recrutement délibéré dans le secteur de la santé américaine, les institutions, ainsi que le transnationalisme et les idéologies et pratiques de genre dans les deux pays(les Philippines et les États-Unis). Depuis la loi américaine supprimant les quotas d'immigration par pays d'origine (1965), les hôpitaux et autres centres de santé ont commencé à recruter activement les infirmières philippines -en collaboration avec les agences de voyage- afin d'organiser leur migration vers les Etats-Unis. Par ailleurs, la pénurie d'infirmières combinée à la tradition de 'peuplement' de l'immigration aux Etats-Unis permet depuis longtemps aux Philippines d'y entrer facilement, même en tant qu'«immigrante principale». la signifie que les femmes peuvent migrer seules (qu'elles soient célibataires ou non), sans pour autant rejoindre des Philippines déjà établis dans le pays d'accueil. Ces différents éléments ont contribué à l'installation d'un grand nombre de Philippines dans des emplois au statut plus élevé et mieux rémunéré que partout ailleurs.

II- Vieillesse, migration et métiers du care

Le vieillissement de la population des pays industrialisés se trouve à l'origine du développement du marché du care, car la prise en charge à domicile des personnes âgées n'est plus assurée par le système familial traditionnel. Un marché connaissant une demande, en expansion, de personnes pour prendre en charge les personnes âgées (AVS), mais aussi une offre disponible en femmes immigrées, de plus en plus employées pour les prendre en charge, auquel le sort de ces femmes est étroitement liées aux spécificités de ce marché grandissant.

Le vieillissement démographique et l'accroissement significatif des situations de dépendance physique et psychique des personnes âgées constituent deux phénomènes majeurs qui touchent actuellement l'ensemble des pays développés ⁽³³⁾.

Le vieillissement de la population, entendu comme l'augmentation durable de la proportion de personnes de plus de 60 ans ou 65 ans (selon les études) au sein de la population totale, est un phénomène démographique majeur qui sera amené à s'accélérer dans les années à venir. Selon le démographe Paul Paillat, le vieillissement démographique « est le phénomène social le plus important de notre époque » ⁽³⁴⁾. Il crée des besoins nouveaux et donc une nouvelle forme

de migration internationale, et surtout il bouleverse les structures sociales des pays de départ et des pays d'accueil.

Le vieillissement de la population ou le vieillissement démographique est caractérisé par l'extrême rapidité de son évolution. Les personnes âgées sont environ 700 millions actuellement(2018) dans le monde, soit trois fois et demi plus qu'il y a 60 ans. En 2050, elles devraient être plus de deux milliards. Les causes du vieillissement démographique sont multiples. Certaines sont structurelles, et tendent à être partagées par tous les pays développés, à l'image de l'augmentation durable et continue de l'espérance de vie sous l'effet notamment des progrès sanitaires, médicaux et de l'amélioration des conditions de vie.

Tableau2:Evolution du poids relatifs des personnes âgées dans la population totale dans les pays de l'OCDE.

Année	Proportion des plus de 60ans		
	(1)	(2)	(3)
1990	19,0	19,0	19,0
2005	20,8	21,1	16,3
2020	26,8	28,0	25,8
2050	33,7	38,7	29,8
1.	Hypothèse de fécondité 1,8 enfant par femme		
2.	Hypothèse de fécondité 1,5 enfant par femme		
3.	Hypothèse de fécondité 2,1 enfant par femme		

Source : Rapport de Jean-Pierre Placade sur les conséquences macroéconomiques du vieillissement démographique.

Si les conséquences sociales et financières du vieillissement demeurent encore relativement théoriques pour beaucoup de gens, et selon certaines enquêtes en 2011, ce ne sont que 28% des Européens à percevoir l'allongement de la durée de vie comme un bouleversement majeur, e vieillissement entraîne pourtant une transformation profonde de la société qui doit être prise en compte par la puissance publique.

Augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes et des flux migratoires nouveaux

Le vieillissement démographique génère une augmentation quantitative substantielle des situations de dépendance physique et psychique, c'est-à-dire des personnes qui, nonobstant les soins qu'elles sont susceptibles de recevoir, ont besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière.(Pathologies Lourdes)

En Europe occidentale, 60% des personnes dépendantes vivent à leurs domiciles. Ainsi, les puissances publiques européennes

cherchent à accroître et améliorer l'offre d'hébergement en institution, une priorité semble affichée en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, qui coïncide avec le vœu de la grande majorité d'entre elles. Alors que plusieurs études soulignent que le nombre moyen d'aidants potentiels par personne âgée dépendante aura tendance à diminuer du fait de la réduction du nombre d'enfants par famille et de l'éclatement géographique des familles – génèrent des demandes nouvelles. Les besoins créés par ces situations sont nombreux et en pleine expansion.

Une des clés de cette vision plus positive réside dans la migration liée au care. Le recours à l'immigration a permis, par le passé, de compenser les classes creuses, et pourrait donc être de nouveau envisagé comme un recours potentiel, ce que soulignent de nombreuses études (BIT, INSEE, etc.). L'immigration s'est largement développée au cours des dernières années, souvent à l'écart des structures conventionnelles et de l'encadrement étatique.

Caractéristiques des travailleurs immigrés en marché du care

L'expansion du marché du care dépend donc du vieillissement progressif et continu des populations des pays industrialisés. Ce facteur démographique contribuant à l'accroissement de la demande dans ce secteur économique, par contre l'offre de travail dans ces pays est souvent insuffisante pour des métiers peu rémunérateurs et peu qualifiés. Ainsi, la prise en charge des soins des personnes âgées détermine la définition d'un marché de plus en plus dominé par la présence de travailleurs immigrés venant de pays où le niveau de revenu et les systèmes de formation ont du retard par rapport aux pays d'Europe de l'Ouest. Quelles sont donc les caractéristiques de ces travailleurs qui forment l'offre dans le marché des aides à domicile ?

Il y a quelques variantes qui peuvent aider à tracer le profil de l'immigré qui travaille dans l'assistance aux personnes âgées comme l'âge, le sexe, les connaissances linguistiques et les compatibilités culturelles, l'enracinement d'une communauté sur un territoire, la mise en place de réseaux transnationaux, qui ont une influence remarquable en ce sens⁽³⁵⁾.

Le marché en aide des personnes âgées est fortement dominé par la présence de travailleurs immigrés qui rejoignent les pays riches par différents réseaux. Très souvent, c'est la présence d'un membre de la famille du migrant en place qui fait fonction d'ancrage pour le nouvel arrivant. D'autres types de réseaux transnationaux peuvent être à l'origine de ces dynamiques migratoires : ils sont parfois de nature

associative, parfois purement économique par l'activité d'entreprises, voire relevant de la criminalité organisée qui reste un acteur important dans les réseaux migratoires transnationaux.

Au-delà du réseau par lequel ces migrants arrivent dans les différents pays d'accueil, ceux-ci présentent des caractéristiques en commun. Ainsi, de manière générale et indépendamment du territoire considéré, on constate la présence d'une majorité significative de femmes, dans une fourchette d'âge qui va de 35 à 50 ans⁽³⁶⁾. Souvent, ces femmes, déjà mères de famille, sont dirigées vers l'émigration de leur pays natal par des motivations principalement économiques: la perspective d'un revenu particulièrement intéressant, en comparaison avec les niveaux de vie des pays de départ, reste la raison principale de l'émigration. Elles émigrent souvent avec leurs familles et espèrent alors s'implanter à long terme dans le pays d'accueil. Elles contribuent à un revenu familial plus large.

Les femmes qui partent individuellement présentent un cas de figure opposé. Le travail pratiqué loin de leur pays d'origine leur permet de financer leurs propres familles, auxquelles elles destinent ce qui reste de leurs revenus après couverture des dépenses relatives à leur train de vie, souvent modeste, dans le pays d'accueil. Parmi elles qui espèrent, généralement, pouvoir retourner dans leur pays natal pour bénéficier du revenu cumulé par le travail effectué à l'étranger (Andall J cité par Bornia, 2011,..)⁽³⁷⁾.

Parmi les facteurs qui déterminent l'origine du migrant AVS la langue. C'est logique que les AVS travaillant viennent en majorité de régions relevant de la francophonie (Afrique du Nord, Sénégal, Côte d'Ivoire,...). En Italie, les badanti ont souvent la nationalité roumaine ou moldave (l'origine latine). En Allemagne et en Autriche, l'origine germanophone de certaines communautés en Ukraine explique la forte présence de femmes ukrainiennes travaillant comme AVS dans ces pays. La langue est donc un premier facteur de différenciation des flux migratoires liés au vieillissement de la populations européennes et de la prise en charge des personnes âgées.

Le développement des métiers du « Care » induit l'émergence d'un nouveau type de migration Sud-Nord

Ainsi, les évolutions démographiques et sociales des pays les plus développés ont favorisé l'émergence d'un nouveau type de migrations, créant un pull factor propre aux métiers du care.

Conclusion

Malgré une abondante production de connaissances, force est de constater que les stéréotypes et les stigmates sont encore présents, assignée en priorité à la sphère de la reproduction sociale, l'immigrée ou la migrante est perçue avant tout comme mère de famille et c'est elle que l'on impute le coût social de la migration, de la mobilité, de la séparation, notamment lorsque les recherches se focalisent sur la maternité transnationale. Au cœur des recherches également, on trouve « les dessous féminins de la globalisation », en particulier la condition d'immigrée comme servante ou prostituée.

En effet, la migration peut être vécue comme une expérience différente selon le sexe, par exemple, les femmes migrantes sont particulièrement vulnérables lors de la route migratoire à la violence de genre, et plus particulièrement à la violence sexuelle. « par ailleurs, la reconnaissance des femmes migrantes en tant que travailleuses, en tant que personnes indépendantes qui ont besoin d'un revenu pour vivre et faire vivre leurs proches se heurte à cette vision stéréotypée dominante»⁽³⁸⁾ c'est une vision de victimes qui domine, rien n'est dit du caractère parfois volontaire de la venue de ces femmes.

De nombreux travaux sur les trafics des femmes à des fins d'exploitation sexuelle et surtout les campagnes « anti-traffic » de l'OMI, mettent plus souvent en avant la femme immigrée comme « victime » à protéger ou à sauver, que comme sujet agissant.

Les femmes qui partent seules sont souvent en difficulté dans les pays d'origine, avant le départ. Pour ces femmes, la migration est une solution parmi d'autres à leurs problèmes, en franchissant une frontière, elles transgressent déjà des frontières sociales et socioculturelles et participent à perturber des schémas traditionnels. Elles contribuent ainsi à faire évoluer pour certaines les rapports sociaux existants entre les hommes et les femmes.

C'est en effet grâce à des travaux qui analysent plus particulièrement les causes des migrations des femmes, qu'il est possible de dépasser le réductionnisme des explications en termes purement économique et de chercher également du côté des rapports sociaux.

Bibliographie :

- 1- SAYAD, A.1999, Les trois âges de l'émigration algérienne en France, Actes de la recherche en sciences sociales, Vol.15n°1.
- 2- Massika LANANE, La migration féminine entre émergence et limites d'études-cas de la wilaya de Béjaïa-dans Abdelmalek,SAYAD,migration et mondialisation, coordination Sidi Mohamed MOHHAMED, Editions CRASC, 2014.
- 3- Morokvasic, M. (1975). "L'immigration féminine en France. Etat de la question." L'année Sociologique 26: 563-575.
- 4- In straw (1996). The Migration of Women: Methodological Issues in the Measurement and Analysis of Internal and International Migration. Santo Domingo, Dominican Republic, INSTRAW (United Nations): 107 p.83.
- 5- Tapinos, G. (1983). "Eléments de démographie. Analyse, déterminants socio-économiques et histoire des populations. Armand Colin. Paris.p.281.
- 6- Nations Unies (2006a). Tendances du stock total de migrants: Révision 2005. New York, Division de la population.p.56.
- 7- Chammartin, M.-F. G. (2002). La féminisation des migrations internationales. Travailleurs et travailleuses migrants. Genève, BIT. 4: 43-53.
- 8- Nations Unies (2006a). Tendances du stock total de migrants: Révision 2005. New York, Division de la population.p.107.
- 9- Vause, S.(2005). Genre et Migrations internationale Sud-Nord : une synthèse de la littérature, in thèse de doctorat, Centre de recherche en démographie et sociétés, Université Catholique de Louvain. p.40.
- 10- Zlotnik, H. (2006). Théories sur les migrations internationales. Démographie : analyse et synthèse. Les déterminants de la migration. Paris. INED. IV. P.71.
- 11- Morokvasic, M, Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif, les cahiers du CDREF « Centre d'enseignement de documentation et de recherches pour les études féministes »16/2008 : Femmes, genre, migration et mondialisation.
- 12- Catarino, cet Morokvasic, M, Femmes, genre et mobilité, in REMI volume 21, n°1, p.79.
- 13- Morokvasic, M, Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif, les cahiers du CDREF, op-cit.
- 14- Rasmussen, H. K. (1997). No entry. Immigration Policy in Europe. Copenhagen, Copenhag Business School Press.p.122.
- 15- Barou, J. (2001). Europe, terre d'immigration. Flux migratoires et intégration. Grenoble, PUG.p.56.
- 16- - Zlotnik, H. (2006). Théories sur les migrations internationales. Démographie : analyse et synthèse. Les déterminants de la migration. Paris. INED. IV .p.74.
- 17- Wallerstein, I. (1980). Capitalisme et économie-monde. Le système du monde du XVeme siècle à nos jours. Paris, Flammarion.
- 18- Piore, M. (1979). Birds of Passage: Migrant Labour and Industrial Societies. Cambridge, Cambridge University Press.
- 19- Michel Oris, Guy Brunet, Virginie De Luca Barrusse et Danielle Gauvreau (eds), Une démographie au féminin- A Female demography, risques et opportunités dans le parcours de vie- Risks and chances in the life course, Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne, 2009.

- 20- Lautier, B. (2002). Les employées domestiques latino-américaines et la sociologie: tentative d'interprétation d'une bévue. Travail des hommes, travail des femmes. Le mur invisible. L'Harmattan. Paris, Kergoat, Danièle: pp.137-160.
- 21- Vause, S.(2005). Genre et Migrations internationale Sud-Nord : une synthèse de la littérature, in thèse de doctorat, Centre de recherche en démographie et sociétés, Université Catholique de Louvain. p.21.
- 22- Tyner 1999 ;Parrenas, Gender and society, Vol.14 n°4,(Aug 2000), pp.560-580.
- 23- Elisabetta Di GIOVANNI, Facts of women's migration, CAMBRIDGES SCHOLARS publishing, UK 2014, p.89.
- 24- Vause, S.(2005). Genre et Migrations internationale Sud-Nord : une synthèse de la littérature, op-cit.
- 25- Tacoli,C.(1999)."International Migration and the Restructuring of GenderAsymmetries: Continuity and Change among Filipino Labor Migrants in Rome." International Migration Review 33(3): 658-682.
- 26- Laura Oso Casas, stratégies de mobilité sociale des domestiques immigrées en Espagne, fait partie d'un numéro thématique : Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud au Nord et au Sud, Revue tiers monde, année 2002, 170, pp.287-305.
- 27- Tapinos, G. (1975). "L'immigration en France." Cahiers de l'INED 71: 45 p.14.
- 28- Vause, S.(2005). Genre et Migrations internationale Sud-Nord. Op-cit.
- 29- Giovanna Campani, Du tiers monde à l'Italie : une nouvelle immigration féminine, Revue européenne des migrations internationales, Vol.5, n°2, 1989.
- 30- Vause, S.(2005). Genre et Migrations internationale Sud-Nord. p.21, op-cit.
- 31- Vause, S.(2005). Genre et Migrations internationale Sud-Nord. p.42, Idem.
- 32- Yen Le Espiritu, Gender, migration and work Filipina health care professionals to the Unated States, Revue européenne des migrations internationales, Vol.21, n°1/2005. Femmes, genre et mobilités, p.55-75.
- 33- Pison, G.(2009)Atlas de la population mondiale, Faut-il craindre la croissance démographique et le vieillissement ?, Autrement, Paris. P.59.
- 34- Paillat, P.(1982)Vieillesse et vieillesse,Presses Universitaires de France, Paris. P11.
- 35- Bornia, L, Jonsson, R, Quencez, M, Soszynka, M, et Tateo, K, Système migratoire et métier du care : comment les évolutions démographiques produisent de nouvelles migrations, dans Gériologie et société 2011/4 (vol.34/n°139), p.25.
- 36- Francesca Bettio, Annamaria Simonazzi, Paola Villa, Change in care regimes and female migration : The « care drain in the mediterranean, Journal of european social policy.
- 37- Laurent Bornia, Rebecka Jonsson, Martin Quencez, Marta soszynska et Carlo Tateo, Système migratoire et métiers du care : comment les évolutions démographiques produisent de nouvelles migrations, Dans Gériologie et société 1011/4 (Vol.34/n°139), p.17 à 36.
- 38- Mimch.H,Yambene.H,2005,La féminisation des migrations clandestines en Afrique Noire, Tanger. Moudjoub Montagne Nassima, Migration poste coloniale et domesticité de jeunes filles au Maroc.Ouagadougou,4 Déc2011,in«Jeunes migrantes et petites bonnes en Afrique»,journée scientifique organisée par pole sud (INED). OECD 2006, Internationale migration outlook. SOPEMI 2006 edition 333)